



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 28 mai 2020

Annonces du Premier ministre :

il ne doit pas y avoir de réouvertures précipitées

Ce jeudi 28 mai, le premier ministre a fait un certain nombre d'annonces concernant la poursuite du déconfinement. L'ensemble du territoire passe en vert, mis à part l'Île-de-France, Mayotte et la Guyane qui passent au orange. L'éducation est largement concernée : les collèges doivent rouvrir partout ou presque – pour tous les niveaux en zone verte, en classe de sixième et de cinquième en zone orange. En zone verte, les lycées doivent rouvrir pour au moins un niveau pour les sections générales, technologiques, et professionnelles, tandis que dans les zones oranges, les lycées accueilleront prioritairement les élèves de lycée professionnel qui ont besoin d'une "certification". La décision de réouverture avec une telle précipitation montre une fois encore qu'il s'agit avant tout pour le gouvernement de permettre aux entreprises de faire revenir les salarié-e-s sur le lieux de travail (il ne sera quasiment plus possible de bénéficier d'une autorisation d'absence pour garde d'enfant), et que les questions sociales et pédagogiques ne sont donc qu'un alibi.

L'épreuve anticipée de français de première est finalement annulée. Le ministre Blanquer, qui défendait la tenue de cette épreuve, est une nouvelle fois désavoué. À l'image d'autres dispositions de progressivité dans la réouverture depuis le 11 mai, cette annonce est une victoire des organisations syndicales. Mais pour SUD éducation, ce n'est pas suffisant.

En effet, la situation sanitaire restant préoccupante, les annonces du gouvernement posent un certain nombre de problèmes. À titre d'exemple, le fait que dans les départements passés du rouge au vert les collèges ouvrent pour tous les élèves d'un coup, sans passer par la phase de transition qui a eu lieu sur plusieurs semaines (entre les annonces du 28 avril et les réouvertures mi-mai) dans les autres départements, n'est pas acceptable. Le nombre important d'écoles qui ont dû fermer à cause de cas de

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Covid-19 déclarés montrent que la pandémie reste présente et que la prudence doit être de mise.

Le délai donné d'un jour ouvrable pour préparer une reprise après plus de deux mois d'arrêt est inacceptable et d'un autoritarisme indigne, au mépris de la professionnalité des personnels. Sur le plan pédagogique, il n'est pas possible d'anticiper un retour des élèves dans ces conditions, et il n'est pas acceptable que l'école soit une garderie. Faire respecter les garanties sanitaires avec un tel niveau d'impréparation ne peut qu'engendrer de la maltraitance institutionnelle et de la souffrance au travail, pour les personnels comme pour les élèves. Les dispositifs 2S2C sont une illustration d'une telle aberration : il s'agit pour le ministre Blanquer d'occuper les élèves, et de mettre en œuvre ses orientations réactionnaires sous couvert d'enseignement du "civisme". Les conditions de travail se sont fortement dégradées avec les injonctions contradictoires et variables suivant l'arbitraire local, auxquelles il faut ajouter la surcharge que constitue le cumul du travail en présence et à distance.

Pour SUD éducation, la réponse reste la même : il ne doit pas y avoir d'ouverture là où les garanties sanitaires ne sont pas données. SUD éducation soutiendra les personnels qui défendront leurs conditions de travail et qui se mettront en droit de retrait, partout où ils auront constaté que les garanties sanitaires ne sont pas suffisantes.

Pour SUD éducation, la priorité est à la préparation de septembre. Un plan d'urgence doit être immédiatement déployé pour compenser les inégalités scolaires qui se sont accrues depuis le 16 mars, et le mois de juin qui s'ouvre doit être consacré à cela. Pour cela, SUD éducation revendique des recrutements massifs de personnels, en augmentant les nombres de postes ouverts au concours.